

L'astuce du chèque bancaire non versé

L'avis que vous avez reçu n'a pas manqué d'attirer votre attention :

« Un problème informatique est venu retarder le traitement des dossiers de nos clients et, nous n'avons pu vous informer de votre désignation comme gagnant. Pour ne pas vous pénaliser par rapport au chèque bancaire de 2 300 € à viser, nous vous confirmons que nous vous avons accordé un délai supplémentaire de 10 jours. »

Il est certain qu'un tel document est de nature à lever la réticence que vous aviez à commander la fois précédente.

N'en faites rien : un seul chèque de 2 300 € sera remis au gagnant du gros lot. Les autres lots consistent en un simple chèque-achat de 3 € à valoir sur une nouvelle commande !



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)